



Compte Rendu
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 OCTOBRE 2023 A 11 HEURES

Le 18 octobre 2023 à 11 h le Club du bois Joli s'est réuni en Assemblée générale Ordinaire au Foyer Communal "La Cravanchoise" sur convocation du Président Frédéric DUSAUTOIS, conformément aux statuts.

Une liste d'émargement a été signée, soit 38 personnes présentes et 5 procurations.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral de l'année écoulée par le Président Frédéric DUSAUTOIS
- Approbation des comptes présentés par la Trésorière Roberte SEURE
- Elections au bureau suite à démission
- Cotisation annuelle 2023/2024
- Changement d'adresse
- Renouvellement de l'adhésion à l'OPABT 2023/2024
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en présentant le rapport moral de l'année 2022-2023, **celui-ci a été approuvé à l'unanimité.** (Annexe 1)

Ensuite il passe la parole à la Trésorière Mme Roberte SEURE qui présente le bilan financier 2022/2023.

La comptabilité a été vérifiée par Mme Monique SAUZE.

Madame Claudine BOUCHARD prend la parole et demande des explications, notamment sur les recettes des cotisations. Après discussion, le Président soumet le bilan financier à l'approbation de l'assemblée.

Celui-ci est approuvé à 24 voix pour, 17 voix contre et 2 abstentions (Annexe 2)

En l'absence de secrétaire, le Président reprend la parole :

- **Election au bureau suite à démission :**

Suite à la démission de Mme Roberte SEURE de son poste de trésorière, de Mme Marie-Odile RENARD de son poste de vice-présidente et de M. Bernard MANCANET de son poste de secrétaire, il y a lieu d'élire 3 nouveaux membres au comité ainsi qu'un assesseur supplémentaire et un 2^{ème} commissaire aux comptes comme le prévoit les statuts.

Il est demandé aux membres présents si parmi eux, il y a des volontaires pour reconstituer le bureau.

- Candidature au poste de Vice Président. Personne ne désire se présenter. Le Président déclare alors que nous verrons plus tard si une personne désire reprendre ce rôle.
- Candidature au poste de Trésorier : Mme Claudine BOUCHARD, propose sa candidature. **Elle est élue à 40 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.**
- Candidature au poste de Secrétaire : Mme Claudine DUSAUTOIS propose sa candidature. **Elle est élue à 39 voix pour et 4 abstentions.**
- Candidature au poste d'Assesseur : Mme Agnès BOURQUIN propose sa candidature. **Elle est élue à l'unanimité.**
- Candidature au 2^{ème} poste de commissaire aux comptes. Mme Annie THOMAS propose sa candidature. **Elle est élue à l'unanimité.**

Le bureau est reconstitué, comme suit, à l'exception du poste de Vice Président :

- Président : Monsieur Frédéric DUSAUTOIS
- Trésorière : Madame Claudine BOUCHARD
- Secrétaire : Madame Claudine DUSAUTOIS
- Assesseurs : Madame Michèle BILLARD
Madame Anne-Marie HERMANN
Madame Agnès BOURQUIN
- Commissaires aux comptes : Madame Monique SAUZE
Madame Annie THOMAS

Le Président reprend la parole pour passer aux points suivants :

- **Cotisations annuelles 2023/2024 et le goûter.**

Le Président déclare souhaiter porter la cotisation annuelle à 25€, au lieu de 22 euros. La cotisation étant restée inchangée depuis l'année 2019/2020. Il souhaite par contre laisser le prix goûter à 1,00€ qui lui n'a pas été modifié depuis l'année 2015/2016. Après avoir entendu les arguments des différentes personnes présentes à l'assemblée, il est passé au vote.

A l'unanimité l'assemblée a décidé de modifier la cotisation annuelle et la porter à 25,00€.

- **Changement d'adresse du siège social**

Le Président expose que, suite au remplacement de la factrice en poste, les nouveaux facteurs ne savent pas où adresser le courrier (de la banque par exemple) étant donné

qu'à la Cravanchoise il n'y a pas de boîtes aux lettres. Soit le courrier repart, soit il est distribué dans la boîte aux lettres des voisins de la Cravanchoise. La factrice nous ayant alertés de ce problème et nous ayant demandé de changer l'adresse du club, il a été tout naturel de penser de modifier l'adresse du siège social et que celui-ci soit à la mairie de Cravanche, 2 rue Pierre et Marie Curie. Monsieur le Maire étant d'accord de ce changement.

Il est demandé aux adhérents de bien vouloir se prononcer sur ce changement d'adresse.

Le changement d'adresse du siège social du Club du Bois Joli a été approuvé à l'unanimité.

Celle-ci sera donc :

Club du Bois Joli
Mairie de Cravanche
2 rue Pierre et Marie Curie – 90300 CRAVANCHE

- Renouvellement de l'adhésion à l'OPABT 2023 – 2024

Le renouvellement est accepté à l'unanimité.

Le Président en profite pour souligner que le Conseil Départemental nous a versé une subvention d'un montant de 337,00€ pour l'année 2023 qui s'ajoute à la subvention de 800,00€ versée par la commune.

- Informations diverses :

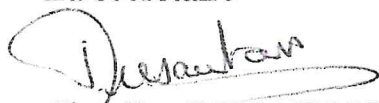
Les cotisations seront encaissées à partir du 31 octobre 2023.

Puis, le Président donne la parole à M. le Maire qui remercie tous les adhérents de leur présence. Il déclare être satisfait au vu du nombre d'adhérents au club et il espère que le club puisse continuer encore longtemps. Enfin, Monsieur le Maire remercie Mme Roberte SEURE pour les services rendus pendant toutes ces années en tant que Trésorière du Club du Bois Joli.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance et invite, toutes les personnes qui l'ont souhaité à partager le déjeuner au Restaurant d'Application "Saveurs et Savoirs" à BAVILLIERS;

A Cravanche, le 21 octobre 2023

La secrétaire


Claudine DUSAUTOIS

le Président

Frédéric DUSAUTOIS



Pour contacter le Club du Bois Joli :

Boisjoli.Cravanche@gmail.com ou par téléphone au 06/15/67/30/60



CLUB DU BOIS JOLI

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2023 A 11 HEURES

Rapport Moral

Après un an de responsabilité au sein de notre club, je suis heureux de vous accueillir à cette Assemblée Générale.

Je remercie également Monsieur le Maire qui honore par sa présence notre assemblée générale, Madame Sylvaine Girardey, Vice-présidente du CCAS ainsi que Monsieur Sébastien Danel, responsable des Associations de la Commune.

En votre nom à tous, je tiens à dire notre reconnaissance à Monsieur le Maire pour l'attention qu'il porte à notre club et pour la considération qu'il témoigne aux anciens que nous sommes.

Je n'oublierai pas l'ensemble du Conseil Municipal qui, par l'attribution d'une subvention toujours très appréciée, d'un montant de 800 euros, contribue au bien-être des anciens.

Je remercie également très chaleureusement les employés communaux pour l'aide qu'ils apportent tous les mercredis à l'installation de la salle de la Cravanchoise.

Il convient maintenant de procéder en détail au rapport moral relatif à l'année écoulée 2022-2023 au cours de laquelle le club a regroupé 51 adhérents.

Je suis obligé de constater que le nombre d'adhérents diminue chaque année, nous regrettons nos malades qui ne peuvent pas être parmi nous et nos adhérents décédés, il s'agit de :

- Madame Suzanne LACLEF, décédée le 21 Janvier 2023
- Madame Marie ROSIER, décédée le 12 Mars 2023
- Monsieur Michel CRAMATTE, décédée le 08 Août 2023

Ces personnes vont beaucoup nous manquer et nous avons une pensée toute eux

– **1 minute de silence**

En moyenne, une trentaine d'entre nous fréquente assidûment les activités de chaque mercredi après-midi.

Maintenant je vais vous rappeler les diverses manifestations organisées au cours de l'année écoulée :

1. 05 octobre 2022 : Assemblée Générale suivie d'un repas à l'ADIJ
2. 07 décembre 2022 : goûter de la St-Nicolas avec les enfants du SEJ
3. 14 décembre 2022 : Noël coquilles préparé par la Boulangerie Colledani
4. 21 décembre 2022 : goûter d'anniversaire avec les Tennessee danseurs et tous les adhérents ont reçu une jolie petite boîte confectionnée par Marie-Odile et remplie de chocolats offerts par le Club

Vacances de Noël entre les mercredis 22 décembre et le 31 décembre 2022

5. Reprise le 04 Janvier 2023 avec remise des sacs avec le logo du club.
6. 11 janvier 2023 : galettes avec les enfants du SEJ offertes par la Boulangerie Colledani
7. 25 Janvier 2023 goûter d'anniversaire
8. 29 mars 2023 repas à La Tour de Chant (24 personnes)
9. 21 juin 2023 repas à la TABLE (Techn'Hom) (22 personnes)
10. 28 juin 2023 : dernier mercredi avant les vacances d'été et goûter d'anniversaire

Vacances d'été entre les mercredis 29 juin et le 04 septembre 2023

11. 05 septembre 2023 : reprise des mercredis du Club
12. 18 octobre 2023 : Assemblée Générale suivie d'un repas à l'ADIJ (29 personnes)

– Nous reprendrons contact avec la responsable du SEJ Mme Pomodoro Chloé

Avant de donner la parole à :

- Roberte SEURE pour sa dernière présentation des comptes et leur approbation
- Je tiens à la remercier d'avoir accompli cette tâche
- Je ne terminerai pas sans redire à toutes les personnes qui s'occupent du goûter et de la vaisselle : Anne marie Masson, Monique Rosse, Marie Odile Renard, Danielle Carrez, Monique Barbier, Lucienne Petiet, Agnès Bourquin, Anne Marie Hermann Jeannette Paille combien elles sont essentielles au bon fonctionnement de ces après-midis et je les remercie.

Je vais terminer, et je tiens à vous redire que mon souhait le plus cher est que chacun d'entre vous, dans la mesure de ses possibilités, invite des amis à nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

J'ai terminé mon rapport moral et je le soumets à votre approbation.

F.DUSAUTOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. DUSAUTOIS', written in a cursive style.

CLUB DU BOIS JOLI

BILAN EXERCICE 2022 - 2023

RECETTES

Cotisations annuelles	1 044
Manifestations (goûters - repas)	3 433,56
Subventions Mairie - Cons. Départemental	
800 Année 2022 = 314)	
Année 2023 = 337)	1 451
Remboursement Assurances	
	201,69

	6 130,25
+ Solde 2021-2022	1 374,52

	7 504,77

DEPENSES

Assurances carte - Frais de tenue de compte	175,92
Manifestations (repas - achats)	4 348,24
OPABT	142,80
Anniversaires - Décès - Cadeaux	395,17
Frais fonctionnement	56,43

	5 118,56

Recettes = 7 504,77

Dépenses = 5 118,56

2 386,21

Situation au 1-09-2023 = 2 386,21 euros

Livret Bleu = 2 085,15 euros

= 4 471,36 euros

Mme SEURE Roberte
Trésorière

Mme SAUZE Monique
Commissaire au compte

